

Pour être admis en formation DIREIS, vous devez :

- **Satisfaire aux conditions pré requises :**
 - des conditions de niveau : détenir un titre de niveau 6 ou, à défaut, avoir obtenu une dérogation de la commission de dérogation du CFP Meslay.
 - des conditions d'expériences professionnelles : 3 ans dans un poste d'encadrant
- **Satisfaire aux conditions d'admissibilité :**
 - Renvoyer un dossier de candidature complet 15 jours avant la date de journée de tests choisie
 - Être déclaré admissible à la suite de l'examen de ce dossier
- **Satisfaire aux conditions d'admission :**
 - S'inscrire à une journée de tests
 - Test écrit : synthèse de documents (3 heures)
 - 1 entretien de 30 à 45 mn sur le projet de formation et le projet professionnel
 - Être déclaré admis à l'issue de ces tests. Votre admission sera ensuite confirmée par un courrier après notre commission d'admission.

Ces tests d'admission sont concentrés sur une matinée de 8h30 à 12h30, aux dates suivantes :

DATES	HORAIRES
Mardi 12/01/2027	8h30 – 12h30
Mardi 9/02/2027	8h30 – 12h30
Mardi 9/03/2027	8h30 – 12h30
Mercredi 7/04/2027	8h30 – 12h30

Inscription obligatoire auprès du secrétariat.

Inscription obligatoire par mail auprès de sophie.clenet@mfr.asso.fr lors de l'envoi du dossier de candidature, en précisant 2 dates aux choix. La date de votre matinée de tests sera confirmée 6 jours ouvrables avant.

Au plaisir de vous accueillir au CFP Meslay !